



Ambassade de la République du Burundi
en France

**DECLARATION FAITE PAR SON EXCELLENCE MONSIEUR
ERNEST NIYOKINDI, AMBASSADEUR ET REPRESENTANT
PERSONNEL DU CHEF DE L'ETAT AU CONSEIL PERMANENT DE
LA FRANCOPHONIE (CPF) LORS DE LA 112^{ème} SESSION DU C.P.F..
PARIS. LE 4 NOVEMBRE 2020**

Excellence Madame la Secrétaire Générale de la Francophonie et Présidente du CPF,
Excellences Mesdames messieurs le Représentants Personnels des Chef d'Etat et de
Gouvernements,
Excellences,
Mesdames Messieurs,

Cette session du CPF se tient dans un contexte sanitaire et sécuritaire difficile ; la pandémie de covid a rebondi alors que tout le monde la croyait maîtrisée à la fin de l'été et le radicalisme religieux s'exprime encore une fois à travers des attaques terroristes. Ma Délégation et moi-même profitons de cette session pour saluer le courage et l'abnégation dont font preuve tous ceux et celles qui sont engagés dans la lutte contre la pandémie de Covid. Nous voudrions enfin exprimer aux autorités françaises toute notre sympathie et notre soutien après les attaques de Conflans-Sainte-Honorine et de Nice.

Excellence Madame la Secrétaire Générale et Présidente du CPF,

Lors de la 110^{ème} session du CPF, mon pays était encore en plein processus électoral ; même si le gros des élections s'étaient soldées le 20 mai 2020 par l'élection d'un nouveau Président de la République en la personne de SEM Evariste NDAYISHIMIYE, une nouvelle Assemblée Nationale et de nouveaux Conseils communaux, le processus a continué et s'est clôturé le 24 août après la mise en place de Sénat, des Conseils collinaires, des bureaux de l'AN, du Sénat et des Conseils communaux sans oublier les Chefs de Colline. Les institutions élues reflètent toutes les composantes de la société burundaise dans l'esprit de l'Accord d'Arusha et comme le prescrit la constitution burundaise.

A l'heure actuelle, les institutions élues sont à l'œuvre à commencer par le Président de la République et le Gouvernement.

Comme l'avait promis S.E.M. le Président de la République lors de son investiture, le Gouvernement entend mettre les Burundais au centre de ses préoccupations et de ses actions tout en mettant tout en œuvre pour améliorer l'image du Burundi, malheureusement écornée par la crise de 2015. Je ne saurais donner l'inventaire de toutes les actions posées dans ce sens mais permettez-moi d'en citer quelques unes :

Sur le plan intérieur, les espoirs suscités par les nouvelles institutions sont progressivement traduits dans les actes et une nouvelle dynamique dans la gestion de la chose publique est en cours : les multiples rencontres initiées avec les différentes composantes de la société burundaise, la mobilisation de la population pour des regroupements en coopératives, la lutte contre la corruption et toutes les autres formes de malversations économiques, la bataille gagnée contre le Covid-19 et toutes les mesures prises en vue d'améliorer le vécu quotidien des Burundais s'inscrivent dans cette dynamique.

Sur le plan extérieur, les promesses sont également tenues.

Après avoir promis d'ouvrir le Burundi au monde à travers une coopération bénéfique à toutes les parties et respectueuse des identités et de la souveraineté des Etats, le Gouvernement multiplie les actions dans ce sens: les visites d'Etat en Tanzanie et en Guinée Equatoriale, la visite de la Sous-secrétaire Générale de l'ONU en charge de l'Afrique, la visite du Ministre des Affaires Etrangères de la RDC , les rencontres bilatérales entre le Burundi et le Rwanda dont la dernière de niveau ministériel datée du 20/10/2020 et les multiples entretiens organisés avec les Chefs des Missions diplomatiques,,sont autant de gestes posés pour des relations apaisés avec le monde extérieur.

Le résultat de ces actions est que les réfugiés burundais de 2015 rentrent aussi bien de la Tanzanie que du Rwanda en masse ; au 30 septembre 2020, quarante cinq mille (45.000) Burundais étaient rentrés des pays voisins et le mouvement est allé en s'amplifiant.

Excellence Madame la Secrétaire Générale,

Lors de la 110^{ème} session du CPF, j'ai tenu à poser, au nom de mon Gouvernement la question du statut de mon pays au sein de l'OIF et demandé formellement que les sanctions prises contre le Burundi à la suite de la crise de 2015 soient levées ; j'ai déjà eu l'occasion de me réjouir de l'accueil réservé à ma déclaration et d'exprimer à vous et à tous les membres de cet organe la gratitude de mon Gouvernement.

La procédure que vous avez enclenchée en juillet arrive aujourd'hui à terme ; en effet, je sais pour y avoir pris une part active, que la commission politique a étudié une résolution sur le Burundi par deux fois ; ce projet vous a été soumis pour adoption.

Mon Gouvernement, ma Délégation et moi-même attendons impatiemment mais avec espoir que la 112^{ème} session du CPF prononce la levée de la mesure de mise sous observation de mon pays prise le 3 juillet 2015 et la mesure de suspension de la coopération multilatérale avec le Burundi prise le 7 avril 2016 ; cela nous permettra de reprendre notre place de membre à part entière dans la famille francophone.

Concernant le Mali, la Délégation du Burundi se réjouit de l'évolution de la situation au Mali et appuie l'engagement de la Francophonie de continuer à accompagner ce pays frère.

Je vous remercie